

Accueil>Intenter une action en justice>Médiation>**Médiation dans les pays de l'UE**

Médiation dans les pays de l'UE

Slovaquie

Au lieu d'intenter un procès, pourquoi ne pas tenter de résoudre votre litige par le biais de la médiation ? Il s'agit d'un mode alternatif de règlement des conflits par lequel un médiateur aide les parties à un litige à parvenir à un accord. Le gouvernement et les professionnels de la justice en République slovaque sont conscients des avantages de cette procédure.

Qui contacter?

La page web du [ministère de la justice de la République slovaque](#) contient une [section consacrée à la médiation](#). Elle n'est disponible qu'en slovaque.

Dans quels domaines le recours à la médiation est-il admis et/ou le plus courant?

Les mécanismes de la médiation sont décrits dans la loi n°420/2004 Rec. sur la médiation, telle que modifiée, qui vient compléter un ensemble de lois régissant:

l'exercice de la médiation,

les principes fondamentaux de la médiation, et

l'organisation et les effets de la médiation.

Cette loi s'applique aux litiges en matière de droit civil, de droit de la famille, de droit commercial et de droit du travail.

La médiation est une activité extrajudiciaire au cours de laquelle les parties tentent, avec l'aide d'un médiateur, de résoudre un conflit survenu dans le cadre de leur relation contractuelle ou d'une autre relation juridique. Il s'agit d'une procédure par laquelle deux parties ou plus, qui sont en conflit, bénéficient de l'aide d'un tiers (le médiateur) pour régler leur litige.

Conformément à l'article 170, paragraphe 2, de la loi n° 160/2015 Rec. portant code de procédure civile, telle que modifiée: «Si possible et opportun, le tribunal s'efforcera de régler le litige à l'amiable ou recommandera aux parties de rechercher la conciliation par médiation».

Information et formation

La page du site web du ministère de la justice de la République slovaque consacrée à la [médiation](#) fournit des informations sur la médiation en langue slovaque. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page web du [Réseau judiciaire européen](#).

Quel est le coût de la médiation?

La médiation est un service rémunéré. La rémunération du médiateur est individuelle et habituellement basée sur un taux horaire ou des honoraires forfaitaires. La médiation est une activité commerciale dont les coûts ne sont pas prédéfinis.

Est-il possible d'obtenir l'exécution forcée d'un accord résultant d'une médiation?

La directive 2008/52/CE permet aux parties à un litige de demander que soit rendu exécutoire un accord écrit issu d'une médiation. Les États membres en informeront les juridictions et autres autorités compétentes pour réceptionner ces demandes.

La médiation en Slovaquie est un processus informel, volontaire et confidentiel utilisé pour régler les litiges à l'amiable par l'intermédiaire d'un médiateur.

Elle a pour but de dégager un accord acceptable pour les deux parties.

L'accord découlant de la procédure de médiation doit être établi par écrit. Il s'applique principalement aux parties qui l'ont signé et les lie. Sur la base de cet accord, l'ayant droit peut demander l'exécution judiciaire de la décision si l'accord:

est établi sous la forme d'un acte notarié,

est approuvé en tant que transaction judiciaire par un organe d'arbitrage.

Si aucun accord de médiation n'a pu être trouvé, l'affaire peut être portée devant les tribunaux.

Liens connexes:

[Ministerstvo spravodlivosti Slovenskej republiky \(ministère de la justice de la République slovaque\)](#)

Dernière mise à jour: 19/05/2023

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.